

COMMISSION MOSELLE LOISIR VÉTÉRANS  
RÉUNION PLÉNIÈRE DU 16/05/2023 à METZ

Présidence : M. MICHEL

Présents : MM. BENOUADAH – SEIBEL

Excusé : M. FOSSET et M. MILLET (Représentant CDA) et MM. KOENIG - VIGNERON (Délégués CD District)

Absent : MM. MESSAOUD – LECLAIRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

**Coupe de Moselle :**

Résultats des rencontres des demi-finales :

<b>F.C. YUTZ</b>	<b>A.P.M. METZ</b>	0	0	2 - 1 tab
<b>U. S. FAREBERSVILLER 05</b>	<b>ESAP METZ</b>	3	0	

La Commission accueille les représentants du club de l'US FAREBERSVILLER 05 ainsi que les correspondants de l'APM METZ. Elle note l'absence excusée du club du FC YUTZ.

La finale se déroulera le 3 Juin 2023 à 15h00 sur les installations de l'APM METZ (terrain en herbe) et opposera donc les équipes de l'US FAREBERSVILLER 05 et du FC YUTZ.

En présence du club de FAREBERSVILLER 05 et du club organisateur, la Commission met en place les modalités d'organisation de cette manifestation.

La Commission sera représentée par MM. MICHEL, BENOUADAH, KOENIG, MILLET et SEIBEL.

Trois arbitres seront désignés, les frais étant à la charge du DMF.

Le délégué de la CDA est à désigner.

Le représentant du bureau du CD du District est à désigner.

Les clubs finalistes sont invités à se munir de ballons d'échauffement, ceux du match étant offerts par le DMF. Ils seront remis au club organisateur et aux finalistes en fin de rencontre.

Chaque équipe finaliste utilisera le jeu de maillot offert par le DMF au tour précédent (noir pour FAREBERSVILLER et bleu pour YUTZ).

Le tirage au sort du club recevant a désigné l'US FAREBERSVILLER 05 qui aura en charge l'initialisation de la FMI et la mise à disposition de la tablette (+ tablette club APM METZ en secours).

La Commission commente le cahier des charges de la manifestation.

Points particuliers :

- Le club de l'APM METZ enverra au DMF (service Communication) la liste des personnalités à inviter.
- Contact du club organisateur : Christophe VASQUEZ
- Le club organisateur mettra à disposition des ramasseurs de balle (4 minimum)
- Des affiches seront envoyées par le DMF aux clubs finalistes (3) et au club organisateur (20) à apposer dans leurs locaux. Les clubs souhaitent également un exemplaire PDF pour affichage sur leur site Internet
- Le vin d'honneur de clôture sera préparé par le club organisateur (20 personnes environ)

Organisation matérielle :

Fiche de frais d'arbitre : B. Millet

Équipements (médailles, coupes, ballons) et panneautique à récupérer au District : à déterminer

Désignation Arbitres : V. MÉRULLA

Le trophée est à restituer par le club du FC METZ au DMF qui se chargera de la mise à jour éventuelle de la plaquette des vainqueurs.

Lever de rideau Super Vétérans à huit :

Une rencontre se déroulera à partir de 13H30 et opposera l'APM METZ à une équipe à désigner.

Le club organisateur fournira un arbitre pour cette rencontre et offrira une collation aux deux équipes participantes à l'issue du match.

Le Président de la Commission  
C.MICHEL